



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Association des collèges communautaires du Canada

200-1223 rue Michael St. N., Ottawa, Ontario, Canada K1J 7T2 Tel./Tél.: (613) 746-2222 Fax/Télec.: (613) 746-6721 www.accc.ca

Les collèges se réjouissent de l'ouverture faite aux étudiants étrangers

Ottawa, le 18 avril 2005 – Les collèges et les instituts de technologie du Canada ont accueilli favorablement l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement fédéral en vue d'autoriser les étudiants étrangers à travailler hors campus pendant qu'ils poursuivent leurs études et pour une période de deux ans dans un milieu de travail canadien après avoir obtenu leur diplôme.

« Nous demandons depuis longtemps ces mesures pour aider les étudiants étrangers à envisager l'enseignement postsecondaire canadien comme un choix de classe mondiale viable sur le marché mondial de l'éducation d'aujourd'hui. En adoptant des mesures qui facilitent la mobilité et la transférabilité des crédits, et qui permettent aux étudiants étrangers de mieux bénéficier de leur exposition à la société canadienne, le Canada peut retirer d'énormes avantages », a déclaré Gerald Brown, le directeur général de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC). « En permettant le transfert entre les programmes d'étude et les établissements, nous augmentons l'attrait pour l'expérience d'apprentissage canadienne auprès des étudiants étrangers », a ajouté M. Brown.

Avec 900 campus et plus de deux millions étudiants à temps plein et à temps partiel, les quelque 150 collèges, instituts de technologie, collèges universitaires et cégeps du Canada attirent des milliers d'étudiants étrangers chaque année. La concurrence entre les pays industrialisés pour attirer les étudiants étrangers est très vive, et l'annonce d'aujourd'hui démontre l'engagement renouvelé du gouvernement à faciliter les efforts des établissements canadiens pour présenter l'expérience d'apprentissage postsecondaire canadienne comme une expérience de classe mondiale, dynamique et inclusive.

« Afin de promouvoir davantage l'enseignement canadien sur les marchés d'outre-mer, nous encourageons le gouvernement fédéral à revoir également le processus d'obtention des visas pour les étudiants. Les étudiants étrangers éventuels ne devraient pas avoir de longues périodes d'attente pour un visa ; ils doivent être en mesure de poursuivre leur choix du Canada comme destination de choix pour la poursuite de leurs études supérieures et vivre une expérience internationale », a conclu M. Brown.

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est la voix nationale et internationale des 150 collèges et instituts. Pour de plus amples renseignements au sujet de l'ACCC, consultez le site www.accc.ca

– 30 –

Renseignements :

Lorna Malcolmson
gérante, Communications et services de l'information
Association des collèges communautaires du Canada
Téléphone : (613) 746-2222 poste 3123